

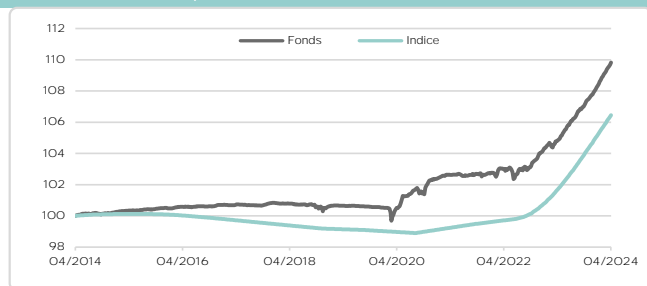
Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois.

PERFORMANCES DU FONDS

Performances			
Cumulées	Fonds	Indice	Ecart
1 Mois	0,48%	0,45%	0,03%
Début de l'année	1,80%	1,68%	0,12%
1 an	4,77%	4,86%	-0,09%
3 ans	7,01%	7,29%	-0,28%
5 ans	9,12%	7,34%	1,78%
10 ans	9,81%	6,45%	3,37%
Annualisées			
	Fonds	Indice	Ecart
3 ans	2,28%	2,41%	-0,13%
5 ans	1,76%	1,46%	0,30%
10 ans	0,94%	0,64%	0,30%
Calendaires			
	Fonds	Indice	Ecart
2023	3,72%	4,28%	-0,56%
2022	1,29%	0,98%	0,32%
2021	0,34%	0,49%	-0,15%
2020	1,75%	0,03%	1,72%
2019	0,08%	-0,15%	0,23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance

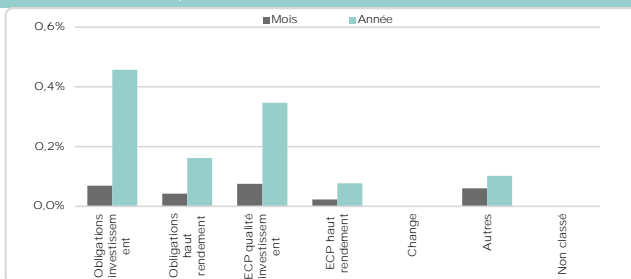


AGREGATS FINANCIERS

Principaux agrégats financiers			
Analyse du risque	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	0,29%	0,63%	0,67%
Ratio de Sharpe	3,19	1,41	1,66

Indicateurs techniques		Fonds
Sensibilité Taux		0,15
Sensibilité Crédit		0,64
Durée de Vie Moyenne (années)		1,6
Taux de Rendement		4,1%
Rating Moyen		BBB

Attribution de performance



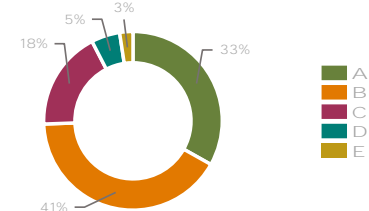
Ce qu'il faut retenir sur les marchés financiers

La croissance américaine a progressé de 1.6% au 1er trimestre 2024 et bien en dessous des attentes à 2.5%. Le processus de désinflation semble prendre fin ou en tout cas plus limité qu'anticipé. Une moindre croissance et une inflation collante sont les principales thématiques qui animent les marchés. Le potentiel de hausse des marchés risqués semble donc plus limité. De son côté la BCE s'est quasiment engagée à baisser ses taux en Juin à l'aune d'une croissance certes en accélération mais plus faible qu'aux USA, mais aussi une inflation 1% plus faible à 2.7%.

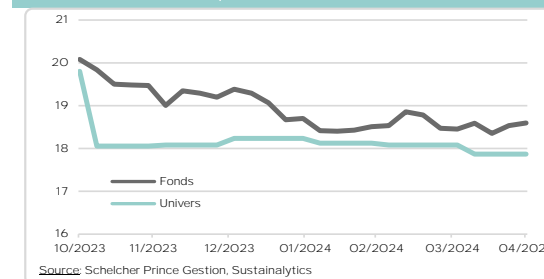
AGREGATS EXTRA FINANCIERS

Principaux agrégats extra-financiers		
Indicateurs	Fonds	Univers
Classification SFDR	Art. 8	
Note ESG	14,8	14,7
Taux de couverture	97%	
Risque de durabilité	18,6	17,9

Décomposition de la notation ESG



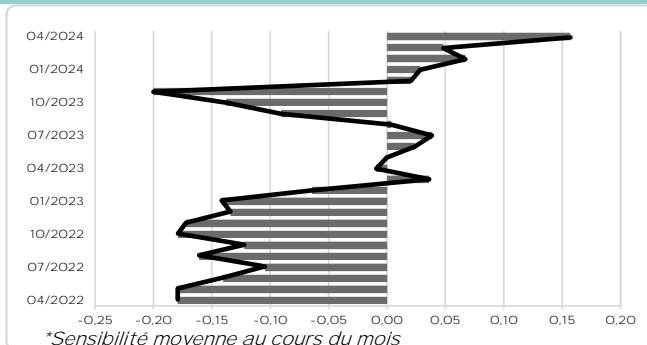
Evolution du risque de durabilité



Source: Schelcher Prince Gestion, Sustainalytics

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE

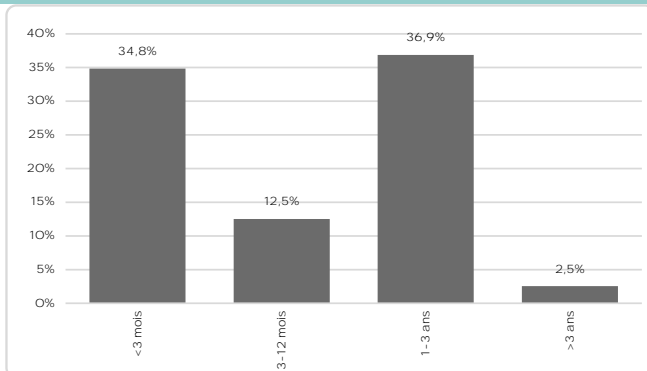
Evolution de la sensibilité taux*



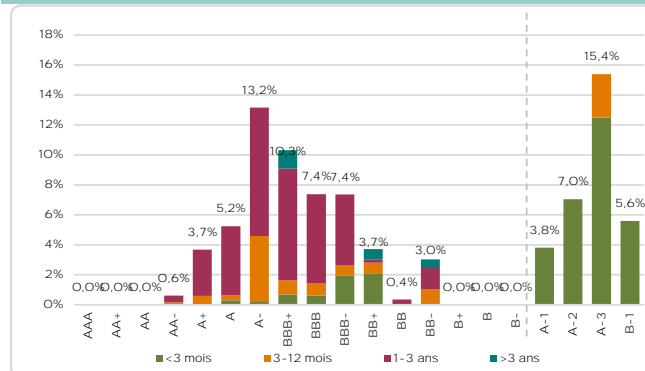
Principaux Instruments

Obligations	54,3%
TCN	33,8%
Fonds	6,3%
Liquidités	4,5%
Futures	0,1%

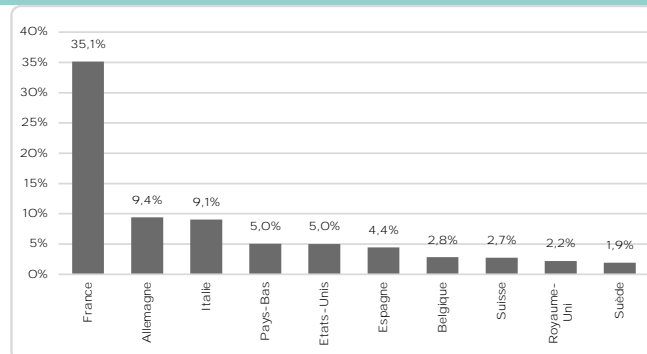
Poids par maturité



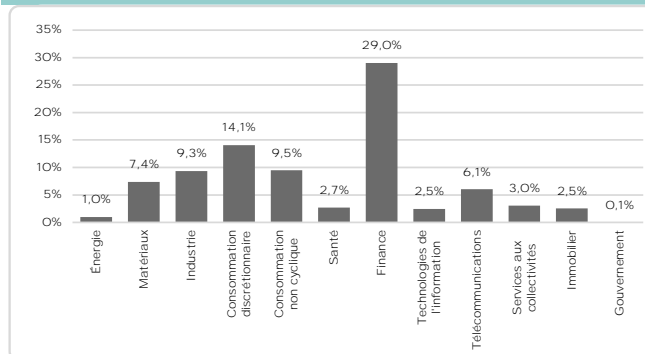
Poids par maturité / rating



Poids sur les principaux pays



Poids par secteur



Caractéristiques de la classe

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances en Euros

DATE DE LANCEMENT

Classe : 15 octobre 2007 / Fonds : 17 octobre 1997

DÉPOSITAIRE / VALORISATEUR

CACEIS BANK France / CACEIS Fund Administration

ISIN

Classe C: FROO07015169 Classe D: FROO10527226

Classe P: FROO11198332 Classe R: FROO14003657

Classe Z: FROO50000746

PROFIL DE RISQUE (SRI)



SOUSCRIPTIONS/RACHATS

Quotidien à 11h (Paris)

DÉLAI DE RÈGLEMENT/LIVRAISON

J+1 ouvré

FRAIS DE GESTION MAXIMUM

Frais de gestion fixes : 0,15% Max

Frais de gestion variables : 20% au-dessus de Ester+1%

FORME JURIDIQUE

Compartiment de la SICAV Schelcher Prince Investissements

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

6 mois

FRAIS

Le tableau ci-dessous présente les coûts que vous êtes susceptibles de supporter en investissant sur ce fonds. Se référer au Document d'Informations Clés.

Classe	ISIN	Frais de gestion	Frais de performance	Frais d'entrée (Max)	Frais de sortie (Max)	Coûts de transaction	Frais courants	Commissions de performance
Classe C	FROO07015169	0,15% Max	20%	0,10%	0,00%	0,38%	0,14%	0,05%
Classe D	FROO10527226	0,15% Max	20%	0,10%	0,00%	0,38%	0,14%	0,03%
Classe P	FROO11198332	0,3% Max	20%	0,50%	0,00%	0,38%	0,34%	0,07%
Classe R	FROO140036S7	0,00%	0%	0,00%	0,00%	0,38%	0,09%	0,05%
Classe Z	FROO50000746	0,15% Max	20%	0,10%	0,00%	0,38%	0,14%	0,08%

GLOSSAIRE

Ce support contient des indicateurs que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer la valeur ou le comportement des actifs financiers. Nous mettons à votre disposition ci-dessous une définition des termes utilisés.

Volatilité. La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le rendement potentiel est élevé mais plus le fonds est risqué.

Tracking Error. Cet indicateur mesure le risque d'éloignement des performances du portefeuille de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds a une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds a une performance proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe. Ce ratio met en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Il permet de quantifier la performance financière d'actifs en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque.

Ratio d'Information. Cet indicateur mesure la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus il est élevé, meilleur est le fonds en relatif. Il se calcule comme la performance annualisée relative rapportée à la tracking error.

Maximum drawdown. Elle correspond à la pire baisse observée sur un historique donné. En d'autres termes, elle mesure la perte subie par un investisseur qui aurait acheté au point le plus haut précédant cette baisse, et revendu ensuite au point le plus bas.

Recouvrement. Le recouvrement est la durée qu'il a fallu au fonds pour récupérer la perte maximale (max. drawdown). Lorsque le fonds n'est pas revenu à son niveau d'avant la baisse et que la perte n'a pas été totalement récupérée, cette durée ne peut pas être calculée.

Sensibilité. La sensibilité d'un produit mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée d'un paramètre de marché. Ce paramètre peut notamment être des taux d'intérêt, des spreads de crédit, des actions.

Taux de rendement ou taux actuariel. C'est une estimation du taux de rendement anticipé d'un portefeuille obligataire à condition que les titres soient détenus jusqu'à échéance.

Taux de rendement au pire. C'est une estimation du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres ne serait pas détenue jusqu'à maturité mais remboursée par anticipation au gré de l'émetteur.

Rating moyen. Chaque société en portefeuille se voit attribuer une notation interne selon une analyse de sa robustesse financière. Le rating du portefeuille est la moyenne pondérée de ces notations individuelles.

Sériorité. La sériorité précise le degré de priorité de remboursement d'une dette. Une dette senior est dite privilégiée car, en cas de défaut de l'emprunteur, elle sera remboursée prioritairement à toutes les autres dettes, notamment subordonnées (ou junior), et aux capitaux propres. En contrepartie, elle est nettement moins rémunératrice qu'une dette junior.

Classification SFDR. Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds plus transparent. Article 6 : la gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Article 8 : la gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement / Social / Gouvernance). Article 9 : La gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations indépendantes.

Note ESG. La note ESG d'une entreprise est attribuée à partir de critères d'environnement, social et de gouvernance, et selon un modèle propriétaire. Elle est comprise entre 0 et 20, 20 étant la meilleure note, et permet de classer les sociétés dans leur secteur. La note ESG du portefeuille est quant à elle la moyenne pondérée des notes des entreprises en portefeuille. La note ESG d'une société est convertie en catégories allant de A à E, A étant le mieux noté et E le moins bien noté.

Taux de couverture. Il correspond à la proportion du portefeuille ayant reçu une note ESG.

Risque de durabilité. La réglementation le définit comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Morningstar Sustainability, leader mondial sur la recherche et la donnée ESG, fournit une appréciation de ce risque sous la forme d'une note de 0 à 100 attribuée à chaque entreprise, 0 étant la meilleure note.

CONTACTS

Distribution Européenne - Estelle Merger-Levis: estelle.merger-levis@spgestion.fr, Nicolas Fallope: nicolas.fallope@spgestion.fr, Nelson El Kherdali: nelson.el-kherdali@spgestion.fr, Loic Simon: loic.simon@spgestion.fr
Institutionnels - Jean-Christophe Goursaud: jean-christophe.goursaud@spgestion.fr